

COMMUNE
DE
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87

PATRIMOINE SOULTZOIS ET FONDATION DU PATRIMOINE

Présentation de la Fondation du Patrimoine Alsace

FONDATION



DU
PATRIMOINE

La Délégation de la Fondation du Patrimoine en Alsace a été fondée en 2004.

Basée au cœur de Strasbourg, elle s'appuie sur un réseau de quinze délégués tous bénévoles et de deux salariés actifs sur l'Alsace. Elle soutient les porteurs de projet (collectivités, associations ou particuliers) qui ont la volonté de préserver des édifices, sites et objets remarquables aujourd'hui menacés.

La délégation Alsace conduit de nombreuses actions : elle suscite et organise des partenariats avec différents intervenants, mobilise le mécénat privé d'entreprises et de particuliers et participe financièrement aux programmes de restauration de propriétaires publics, privés et associatifs.

Les outils de la Fondation du Patrimoine Alsace :

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de susciter et d'encourager le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde de patrimoine public ou associatif.

La Fondation du Patrimoine attribue en outre des **subventions**, prélevées sur ses fonds propres, aux collectivités et associations qui sont parvenues à susciter un engouement populaire exemplaire autour de leur projet.

Le **Mécénat d'entreprise** peut être activé au profit d'opérations de restauration proposées par la Fondation du Patrimoine ; grâce à des accords pluriannuels intervenus avec des grands groupes comme Total, Veolia Environnement, Motul, etc. et localement avec ÉS Énergies Strasbourg, de nombreux projets ont pu être financés par la Fondation.

De plus en plus de PME, par l'intermédiaire d'un club de mécènes, apportent également leur contribution à la mise en œuvre de projets.

À ce jour, 247 projets ont bénéficié de l'intervention de la Fondation du Patrimoine qui ont donné lieu à une collecte auprès d'entreprises et de particuliers de 3 031 000 euros et une subvention complémentaire versée par la Fondation du Patrimoine de 2 016 705 euros.

Depuis sa constitution, le formidable travail effectué par la délégation alsacienne a généré un montant de 24 610 000 euros de travaux.

Cela a permis à la Fondation de contribuer à la création et au maintien, selon les chiffres de l'INSEE, de plus de 738 emplois en 8 ans

Les enjeux de la Fondation du Patrimoine Alsace



Les enjeux de notre action sont de trois ordres, complémentaires :

► **Un enjeu culturel** : contribuer à la transmission aux générations futures du riche legs de celles qui nous ont précédé, permettre aux citoyens de ne pas se couper de leurs racines et leur assurer des repères solides dans un monde qui bouge beaucoup et si vite...

► **Un enjeu économique essentiel** : derrière chaque projet soutenu, il y a un chantier et des emplois directs et indirects ; une étude réalisée, il y a une dizaine d'années par l'INSEE, a établi que pour 1,5M € de travaux réalisés sur du bâti ancien, il n'y pas moins de 45 emplois créés ou maintenus dans le seul secteur du bâtiment.

La préservation et la valorisation du patrimoine contribuent également avec force au renforcement de l'attractivité de nos territoires, notamment sur les plans touristique et culturel. Ce sont là, bien sûr, des atouts majeurs pour des zones rurales en crise mais riches, bien souvent, d'un patrimoine considérable qui devient vecteur de développement local.

► **Des enjeux sociaux importants** : la sauvegarde du patrimoine permet d'assurer la transmission des savoir-faire et des techniques traditionnelles afférentes au bâti ancien (taille de pierre, torchis, lauze, etc.), ainsi que la mise en œuvre de nombreuses formations pour les jeunes à des métiers qui redeviennent d'avenir.

Enfin, beaucoup de projets donnent lieu à des chantiers d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle s'adressant à des publics défavorisés, qui donnent lieu à beaucoup de réussites. Le patrimoine peut être le moyen d'une deuxième chance pour beaucoup

Les moyens d'action de la Fondation du Patrimoine Alsace

Le label :

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un **label** à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux **propriétaires privés** de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

La souscription publique :

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de **sauvegarde du patrimoine public et associatif**, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.



La mobilisation du mécénat d'entreprise

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité

Notre commune et la Fondation du Patrimoine



La Fondation du Patrimoine et notre Commune ont travaillé main dans la main pour la restauration de notre orgue SILBERMANN

Jean-André SILBERMANN construisit en 1747 cet orgue juste après son chef-d'œuvre du Temple-Neuf à Strasbourg. Il réalise là un instrument très fidèle au style classique français, avec toutefois une voix humaine d'écho et un carillon au positif.

L'orgue a été restauré en 2008 pour un montant de 220 000 euros avec un versement de 47 dons représentant 18 373 € collectés par la Fondation du

Patrimoine.

A noter qu'un legs de plus de 100 000 euros par Achille, Paul et Maria GOEFFT a permis de lancer ce chantier

Un livret disponible à la Mairie et consultable sur le site internet permettra à tous de remémorer la restauration de l'orgue Silbermann qui rythme les célébrations, les mariages et les décès dans notre église communale.

3 nouvelles conventions ont été signées en date du 3 novembre 2008 entre la Commune et la Fondation du patrimoine ouvrant les recherches de fonds pour la restauration des fresques du Clocher de l'Eglise Saint Maurice, l'abri d'infanterie IR6 et le four à chaux dont les objectifs sont définis ci-dessous.

A ce jour, 5 450 euros ont déjà été collectés.

FRESQUES CLOCHER

L'église paroissiale Saint-Maurice de Soultz-les-Bains est l'une des premières églises néo-gothiques construites en Alsace, en 1845. Succédant à une église médiévale trop exigüe dont on a conservé le clocher, cet édifice se compose d'un chœur polygonal en retrait et d'une nef unique de sept travées qui se termine par une façade à portail sculpté. En 1888, la nef est couverte d'une voûte en berceau lambrissée. Le mobilier néo-gothique en bois est réalisé par le sculpteur Théophile Klem, de Colmar, en 1897 et en 1904.

Le niveau inférieur du clocher latéral constituait le chœur de l'église primitive.



A l'intérieur, le rez-de-chaussée est voûté sur colonnettes se terminant par des masques expressifs, particularité assez rare en Alsace. La clef de voûte représente l'agneau pascal et les quatre murs laissent apparaître des traces de fresques polychromes.



D'un décor plus simple, le deuxième niveau du clocher est également de style roman (seconde moitié du XIIe siècle), alors que la partie supérieure, avec ses fenêtres gothiques, a été remaniée au XVe siècle.

L'importance liturgique du premier niveau de la tour est soulignée par son décor très riche. Il est exceptionnel de conserver un tel décor dans une tour dont la construction date entre 1185 et 1200.

ABRI D'INFANTERIE SOULTZ LES BAINS



Août 1914 – La déclaration de guerre entraîne la « mise en état de défense » d'un secteur situé sur un terrain rhénan entre la place fortifiée de Strasbourg et le fort de Mutzig.

Un gigantesque chantier est mis en œuvre afin d'aménager dans les délais les plus courts, un redoutable système défensif dont les plans ont été élaborés en temps de paix. Réalisées entre 1914 et 1916, les fortifications de la crête de Dangolsheim/Soultz-Les-Bains en sont un élément majeur.

Le Dangolsheimer Rücken a pour mission de contrer toute offensive française débouchant de la trouée de Saverne. Puissamment organisée sur plusieurs lignes de tranchées, elle est pourvue de nombreux abris d'infanterie, d'observatoires et de positions d'artilleries.

L'Abri IR6 est implanté sur la crête de Dangolsheim au-dessus de Soultz-Les-Bains et présente comme particularité de ne compter que 8 alvéoles (au lieu de 10 dans les cinq autres abris du dispositif destinées à une compagnie de 220 hommes chacun) dont une est réservée aux sanitaires et une autre fait fonction de garage pour cuisine roulante.

L'IR6 est aussi plus compact, mais la longueur des salles a été augmentée en conséquence (8 mètres de longueur au lieu de 6). Cet abri est une importante construction de plus de 10 mètres de large sur environ 41 mètres de long. On y trouve toutes les techniques usuelles, béton, utilisation de la tôle ondulée cintrée pour les alvéoles et de la tôle ondulée plane pour les couloirs de desserte

RESTAURATION DU FOUR À CHAUX

Le four à chaux date de la fin du 19^{ème} siècle et est un ouvrage industriel destiné à la transformation du calcaire en chaux hydraulique. Ce four n'est plus en service depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Cet ouvrage, bien que situé sur le ban de la colline de Wolxheim, fait partie intégrante du patrimoine communal.

L'édifice pourrait rapidement se dégrader, voire disparaître : l'existence d'aménagements antérieurs a porté atteinte à la qualité de l'immeuble. Ce lieu pourrait être mis en valeur et être ouvert au public.



Notre recherche d'un financement et vos réductions d'impôts possible



3 documents de souscription ont été réalisés par M. Quentin FENDER, étudiant stagiaire au sein de notre Mairie et imprimés depuis. Ils figurent dans le présent BIC et seront également disponibles sur notre site Internet.

Alors, si vous souhaitez valoriser, protéger ou participer à la restauration de ces 3 ouvrages locaux, n'hésitez pas en envoyant votre souscription à la fondation du Patrimoine Alsace.

Merci d'avance à ceux qui soutiendront ces restaurations dont l'exécution n'est prévue qu'après collecte du financement complet nécessaire pour les travaux projetés.

Un chantier de longue haleine, mais nous avons bien réussi pour l'orgue.